

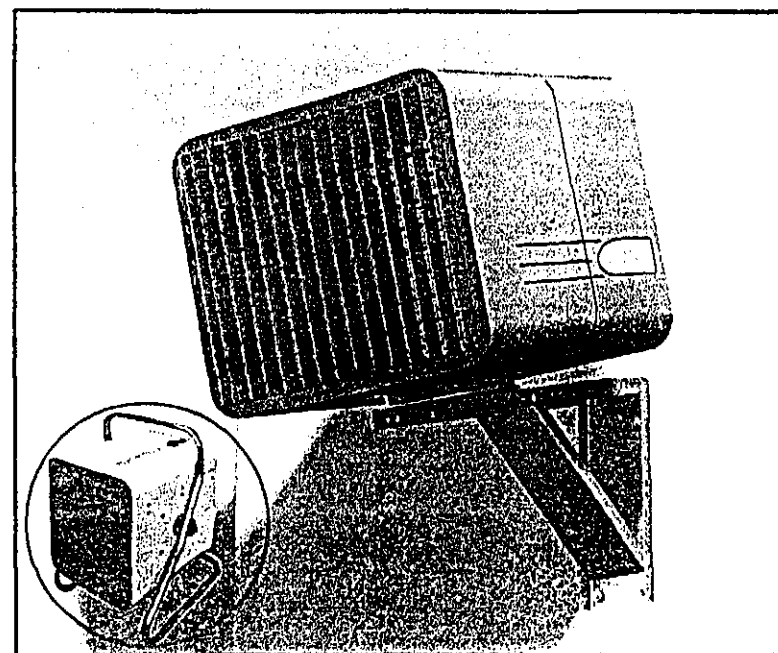
**FICHE DE CONTROLE**

PUISSANCE	3/4.5	4/6	6/9	8/12	10/15	9/18	12/24
ASPECT							
FONCTIONNEMENT							
TYPE MOTEUR							
HELICE							
TYPE CONTACTEUR							
DEMARRAGE TEMPO.							
INTENSITE							
GOUSSET FIX. MURALE							
SACHET VIS / ECROUS							
SENS DE ROTATION DE L'HELICE							

**Noirot**

10/2003

**AEROTHERMES  
Série 3511**



Dès réception, vérifier le parfait état de votre appareil

**GARANTIE :** Le bon de garantie imprimé sur cette notice doit être complété par le vendeur. Le présenter en cas d'intervention durant la période de garantie correspondante.

**BON DE GARANTIE**

APPAREIL  
REFERENCE  
SORTIE D'USINE  
PUISSANCE  
TENSION  
CONTROLE

**CACHET DU VENDEUR**

Date de vente

**UTILISATEUR**

Nom  
Adresse complète

**Noirot**

107 Boulevard Ney 75863 PARIS  
Tel: 01 46 27 50 02  
Fax: 01 42 29 68 06

**NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION**

421 AA 4548 A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

## 1. CARACTÉRISTIQUES

- Console de fixation réglable.
- Bornier d'alimentation de puissance.
- Contacteur de puissance.
- Temporisation au démarrage et à la coupure.
- Sécurité thermique.
- Sortie pour boîtier de commande Réf. AIRCOM 2 vendu en accessoire et permettant les fonctions décrites page 8.
- Montage possible d'un pied vendu en accessoire
- Cinq versions sont réalisables à partir de votre appareil :  
Aérotherme mural sans commande  
Aérotherme mural avec commandes intégrées  
Aérotherme mural avec commandes murales  
Aérotherme sur pied sans commande  
Aérotherme sur pied avec commandes intégrées.

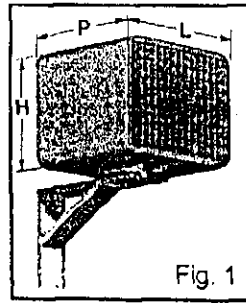
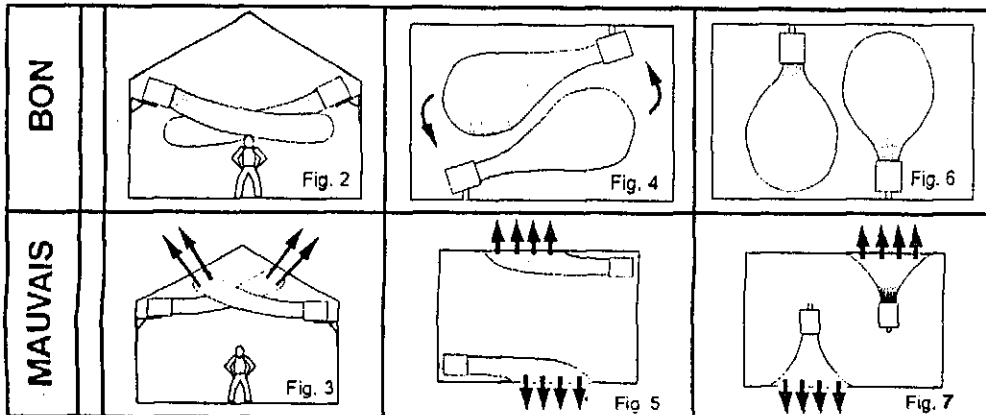


Fig. 1

Référence	CHAUFFAGE		VENTILATION			Bruit (dB)	Élévation de Temp (°K)	DIMENSIONS (hors fixation) L x H x P (mm)	POIDS (kg)
	Puissance (kW)	Tension (V)	Vitesse (tr / mn)	Débit (m³ / h)	Portée à froid (m)				
3511 1 AA	3 / 4,5	230 Mono 230 TH 400 TH+N	1300	540	14	48	18 / 25	420 x 330 x 520	21
3511 2 AA	4 / 6		1300	680	15	49	18 / 27	420 x 330 x 520	21
3511 3 AA	6 / 9	230 TH 400 TH+N	1300	1000	16	50	18 / 27	470 x 380 x 520	26
3511 4 AA	8 / 12		1000 / 1400	930 / 1200	16 / 18	50 / 53	25 / 29	470 x 380 x 520	27
3511 5 AA	10 / 16	230 TH 400 TH+N	1000 / 1400	930 / 1200	16 / 18	50 / 53	32 / 37	470 x 380 x 520	32
3511 6 AA	9 / 18		1000 / 1400	1200 / 1650	17 / 19	52 / 55	22 / 32	520 x 430 x 650	36
3511 7 AA	12 / 24	230 TH 400 TH+N	1000 / 1400	1600 / 2310	18 / 20	53 / 56	22 / 31	520 x 430 x 660	36

## 2. CONSEILS D'IMPLANTATION

- Incliner légèrement l'aérotherme vers le bas pour éviter la stratification de la chaleur au plafond ( Fig. 2 et 3 ).
- Ne pas envoyer le jet chaud directement sur les parois froides ou très près le long de celle-ci ( Fig. 5 et 7 ).
- Si plusieurs aérothermes sont installés, les jets ne doivent pas se contrarier ( Fig. 4 et 6 ).
- Ne pas souffler directement sur les personnes.
- Le respect de ces conseils vous assurera **ECONOMIE ET CONFORT.**



## 3. IMPLANTATION ET MONTAGE DU SUPPORT

Le support est livré dans le calage du carton, il se compose de :  
a) Une équerre articulée  
b) Une entretoise  
c) Un sachet de visserie

Le pivot d'orientation est fixé d'origine sous l'aérotherme.

Deux possibilités de fixation sont offertes :

A) Fixation verticale sur un mur, un poteau, etc...

- Utiliser l'équerre articulée ( Fig. 8 ) pour le pointage des trous de fixation.
- Fixer par 4 vis ou tirants suivants la nature du support.
- Placer l'entretoise dans l'équerre articulée, ailes vers l'intérieur, et les trous les plus grands positionnés du côté des trous carrés de l'équerre ( Fig. 9 ).
- Introduire une vis M8 x 120 ( du côté des trous carrés ) dans les trous Rep. 6 ou 7.
- Visser à la main un écrou frein M8.
- Introduire la deuxième vis M8 x 120 dans le trou correspondant à l'inclinaison souhaitée :

- 6.3 ou 7.5 = 0° ( horizontal ) 6.2 = 10° - 7.4 = 12° - 7.3 = 18° - 7.2 = 23° - 6.1 = 32°  
- 7.1 = 33° - 7.9 = 47° - 7.8 = 50° - 6.9 = 60° - 6.8 = 70° - 7.3 sans entretoise = 90° ( vertical )

- Les inclinaisons recommandées sont en caractères gras.
- Visser le deuxième écrou M8 et bloquer les deux écrous-freins M8.

La Fig. 8 donne les cotes d'encombrement et de perçage ( en mm ) pour la fixation de l'équerre articulée.

Montage de l'aérotherme sur le support ( voir Détail ) :

- Placer l'aérotherme sur le support et visser l'ensemble A ( vis M12+rondelle éventail ) avec une clé de 19.
- Mettre en place les 2 pattes de blocage ( Rep. C ) et visser les écrous ( Rep. B ) à la main.
- Orienter l'aérotherme dans la position choisie.
- Bloquer les ensembles A et B avec les clés de 19 et 10.

Appareil	D	E	F
3/4,5 kW	635	430	350
4/6 kW	635	430	350
6/9 kW	635	430	400
8/12 kW	635	430	400
12/15 kW	635	430	400
9/18 kW	685	480	450
12/24 kW	685	480	450

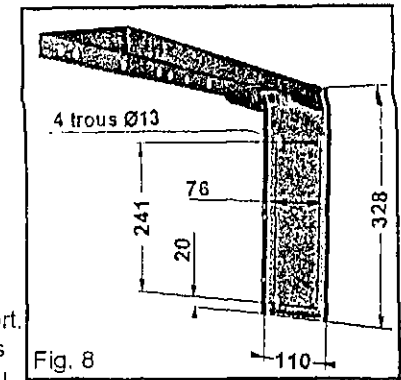


Fig. 8

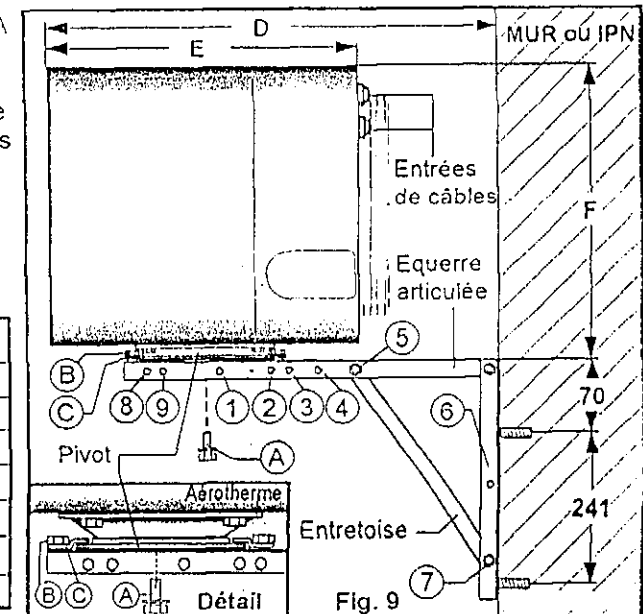


Fig. 9

**B) Fixation au plafond :** ( Fig. 10 )

- Choisir l'inclinaison du support en fixant l'entretoise dans les trous suivants à l'aide de 2 vis M8 x 120 :

- 7.3 sans entretoise = 0° ( horizontal ) -
- 6.8 = 20° - 6.9 = 30° - 7.8 = 40° -
- 7.9 = 43° - 7.1 = 57° - 6.1 = 58° -
- 7.2 = 67° - 7.3 = 72° - 7.4 = 78° -
- 6.2 = 80° - 6.3 = 90° ( vertical ) .

La position 7.3 est déconseillée en plafond mais autorisée sur IPN à plus d'un mètre en dessous du plafond . Dans les positions de 7.1 à 6.3 l'appareil devient déstratificateur et permet d'importantes économies .

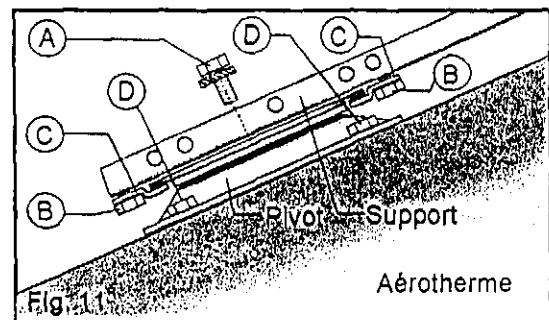
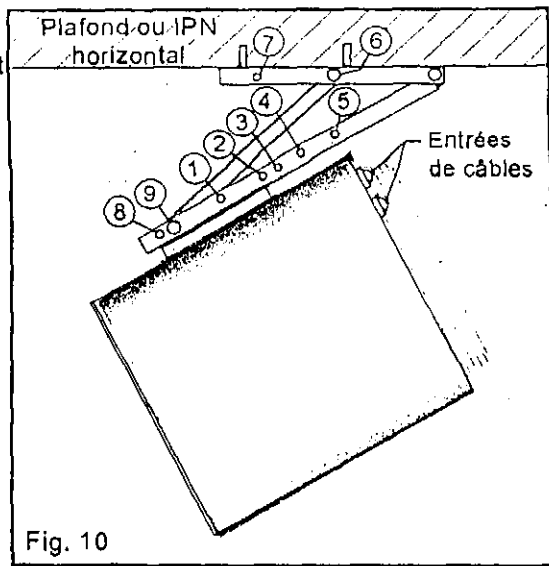
Mettre le pivot sur le dessus de l'aérotherme en dévissant les 4 vis Rep. D et en les remettant . ( Fig11 ) .

- Pour la suite, procéder comme indiqué au paragraphe A page 3 .

- Accrocher l'aérotherme sous le support et visser la vis M12 ( clé de 19 ) Rep. A .

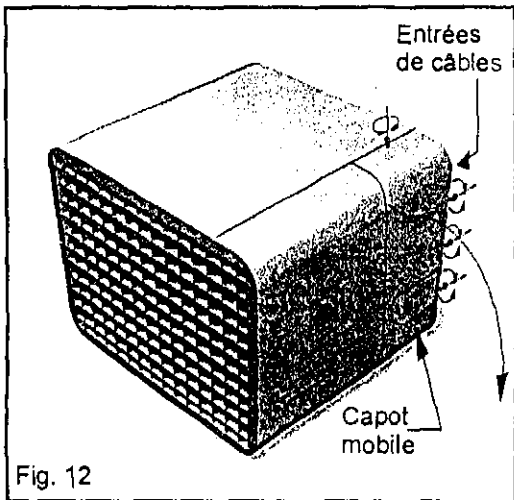
- Mettre en place les pattes de blocage ( Rep. C ) .

- Orienter l'aérotherme dans la position désirée, serrer la vis A et les écrous B ( clé de 10 ) .



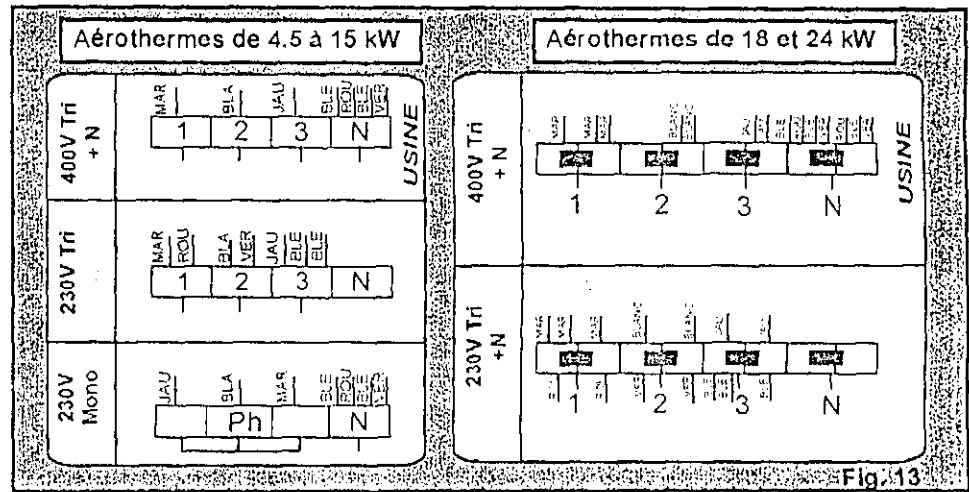
**4- RACCORDEMENT ET BRANCHEMENT**

- L'installation des aérothermes doit être réalisée en conformité avec la norme C 15 - 100, la section et la protection des conducteurs en rapport avec le tableau d'intensité de la page 5 .
- Les entrées de câble se situent à l'arrière de l'aérotherme ( Fig. 12 ) .
- Le raccordement et le changement de tension des aérothermes s'effectuent selon les Fig. 13 et 14 .
- Pour accéder au bornier de raccordement, desserrer les 4 vis sans les enlever et faire pivoter le capot mobile vers le bas .



Puissance aérotherme	Allures	COURANT ABSORBÉ PAR PHASE		
		230 V MONO	230 V TRI	400 V TRI
3 / 4,5 kW	1	13.04 A	7.53 A	4.33 A
	2	19.57 A	11.30 A	6.49 A
4 / 6 kW	1	17.39 A	10.04 A	5.77 A
	2	26.09 A	15.06 A	8.66 A
6 / 9 kW	1	26.09 A	15.06 A	8.66 A
	2	39.13 A	22.59 A	12.99 A
8 / 12 kW	1	34.78 A	20.08 A	11.55 A
	2	52.17 A	30.12 A	17.32 A
10 / 15 kW	1	43.48 A	25.10 A	14.43 A
	2	65.22 A	37.65 A	21.65 A
9 / 18 kW	1		22.59 A	12.99 A
	2		45.18 A	25.98 A
12 / 24 kW	1		30.12 A	17.32 A
	2		60.24 A	34.64 A

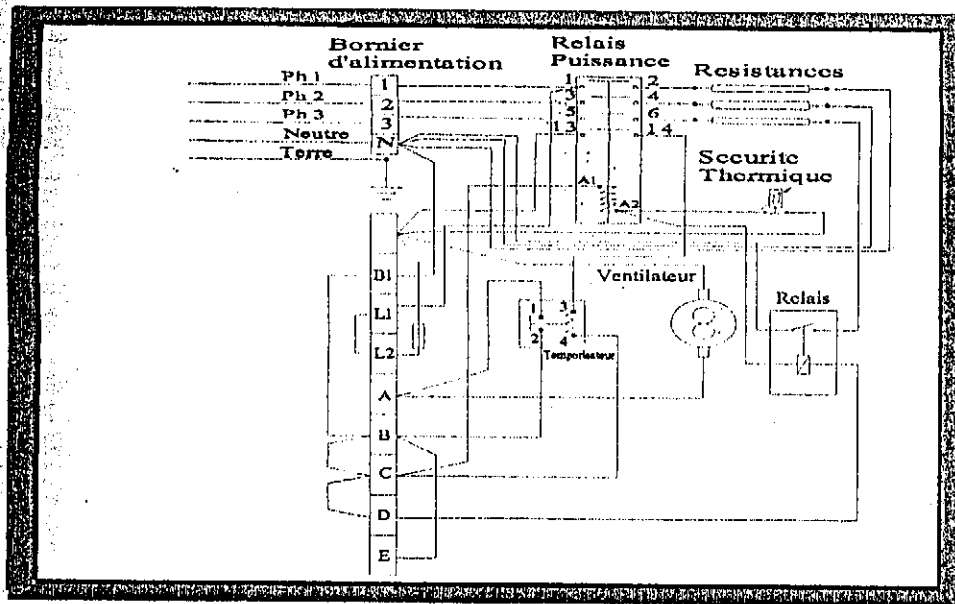
- Les aérothermes sont livrés en Tri 400 V + Neutre .
- Les fils d'alimentation secteur se raccordent sur les blocs de jonction réservés à cet effet en prenant soin de bien serrer les vis .
- Il est impératif de brancher la terre sur la borne prévue à cet effet .
- Le châssis portant les résistances est isolé et doit le rester ( Montage double isolation ) .
- Pour les changements de tension, se conformer à la Fig. 13 ci-dessous en prenant soin de bien resserrer les vis .



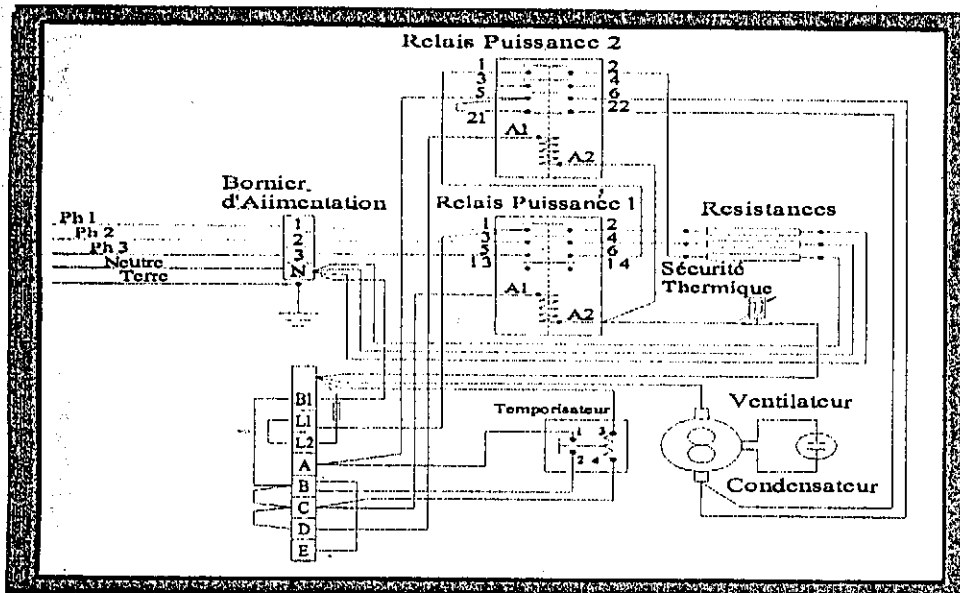
NOTA :  
Le moto-ventilateur fonctionne toujours en monophasé 230 volts

Type d'aérotherme	Courant absorbé Moteur + Relais 2ème Puissance
3 / 4,5 kW	0,32 A
4 / 6 kW	0,32 A
6 / 9 kW	0,52 A
8 / 12 kW	0,79 A
10 / 15 kW	0,79 A
9 / 18 kW	0,74 A
12 / 24 kW	0,78 A

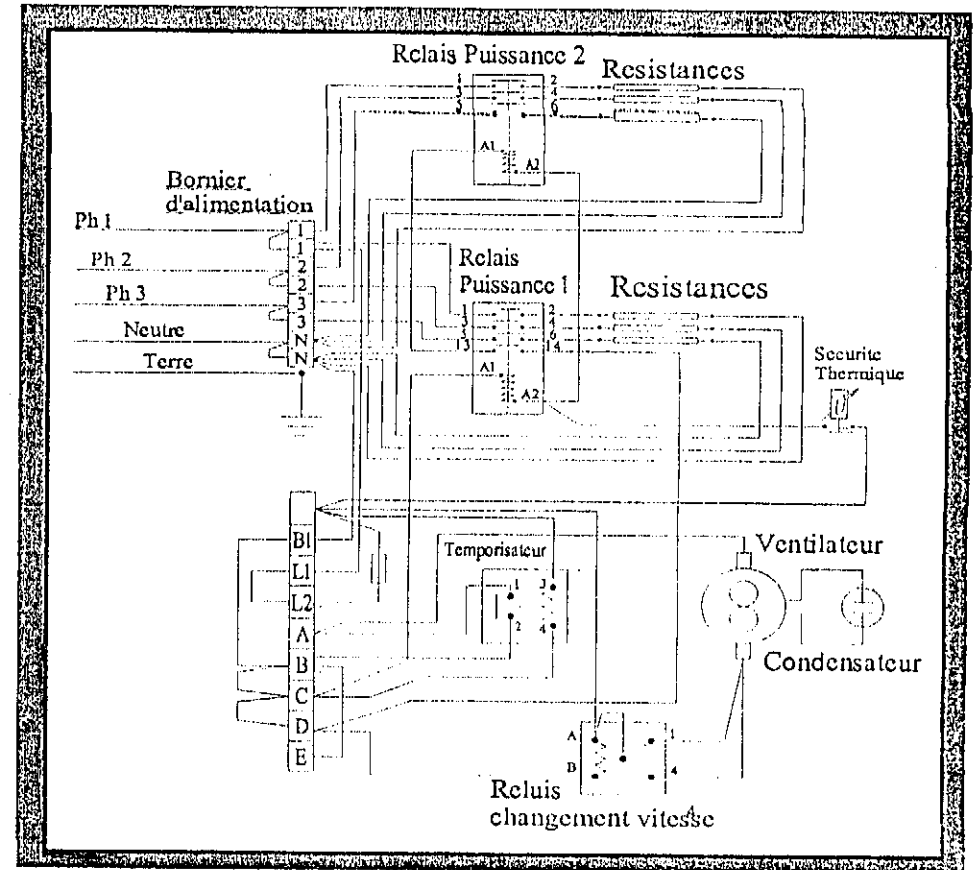
A) Schéma de câblage des aérothermes 3 / 4.5 kW, 4 / 6 kW et 6 / 9 kW :



B) Schéma de câblage des aérothermes 8 / 12 kW et 10 / 15 kW :








C) Schéma de câblage des aérothermes 9 / 18 kW et 12 / 24 kW :

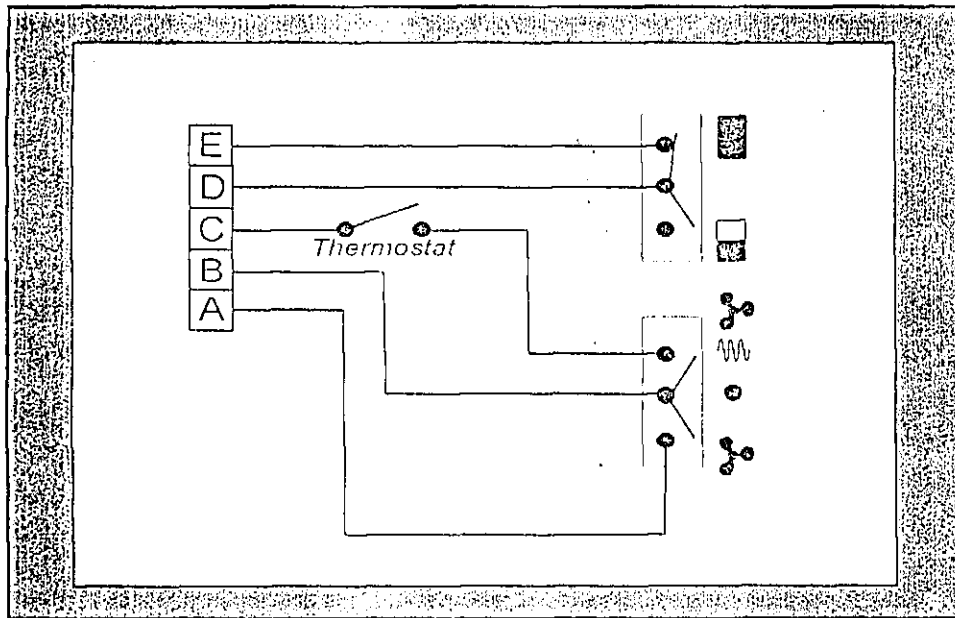


## 5- BOITIER DE COMMANDE

### A) Raccordement du boîtier de commande :

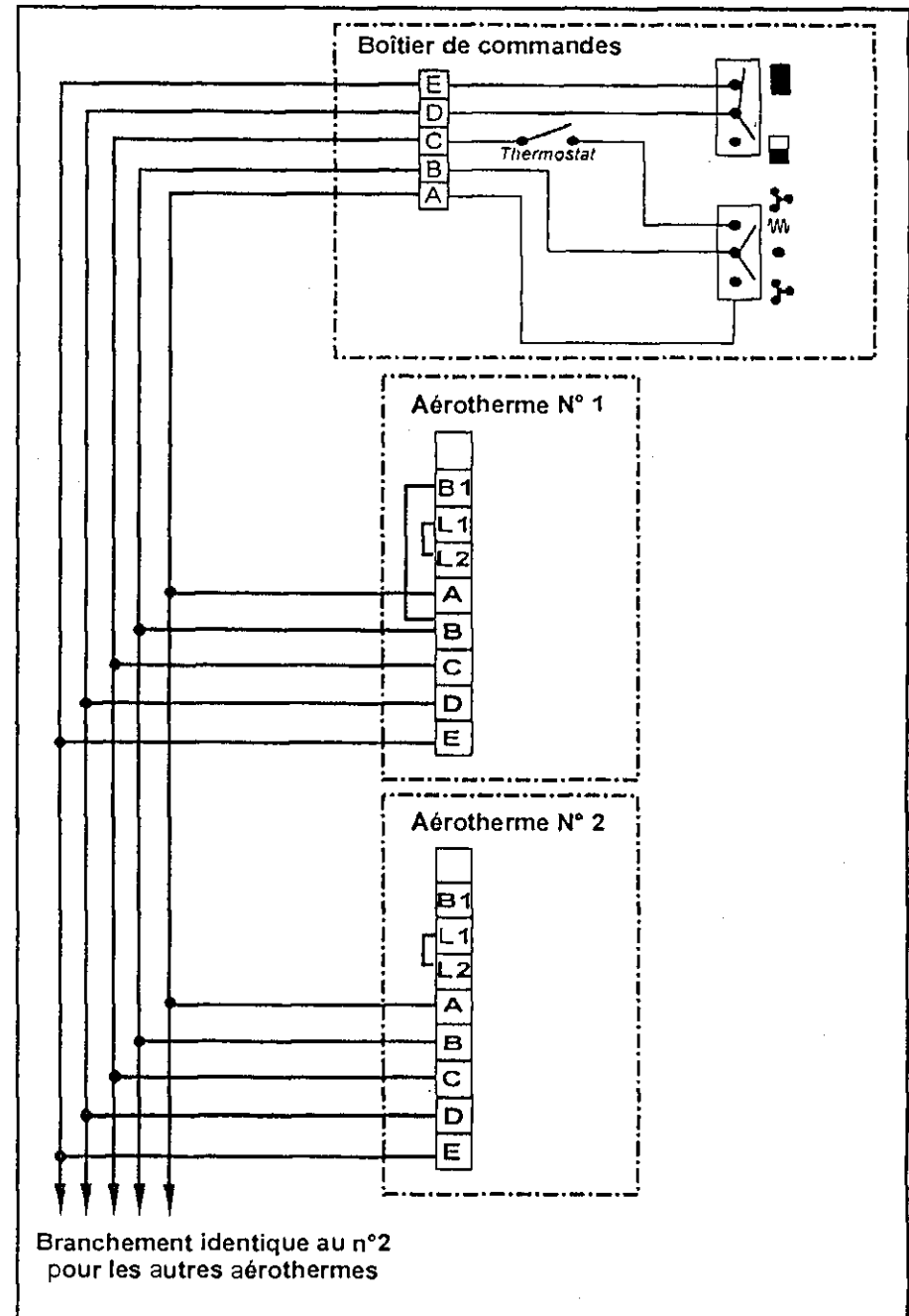
- Ce boîtier est équipé :
  - d'un interrupteur 3 positions : Arrêt ☐ Ventilation seule  Ventilation + Chauffage 
  - d'un interrupteur 2 positions : Petite puissance  Puissance totale 
  - d'un thermostat d'ambiance précis ne fonctionnant qu'avec la position 
- Il s'installe dans l'aérotherme ou sur un mur.
- Il se raccorde sur les bornes de télécommande A, B, C, D, E en respectant les schémas des pages 9 et 10.
- Câble à utiliser : 5 x 1.5 mm<sup>2</sup> ( Terre dans le cas d'une fixation à l'arrière de l'aérotherme )
- Le boîtier de commande peut piloter jusqu'à cinq appareils.
- Nota : Les fonctions peuvent être assurées par des accessoires individuels non fournis.

### B) Schéma de câblage boîtier de commandes :



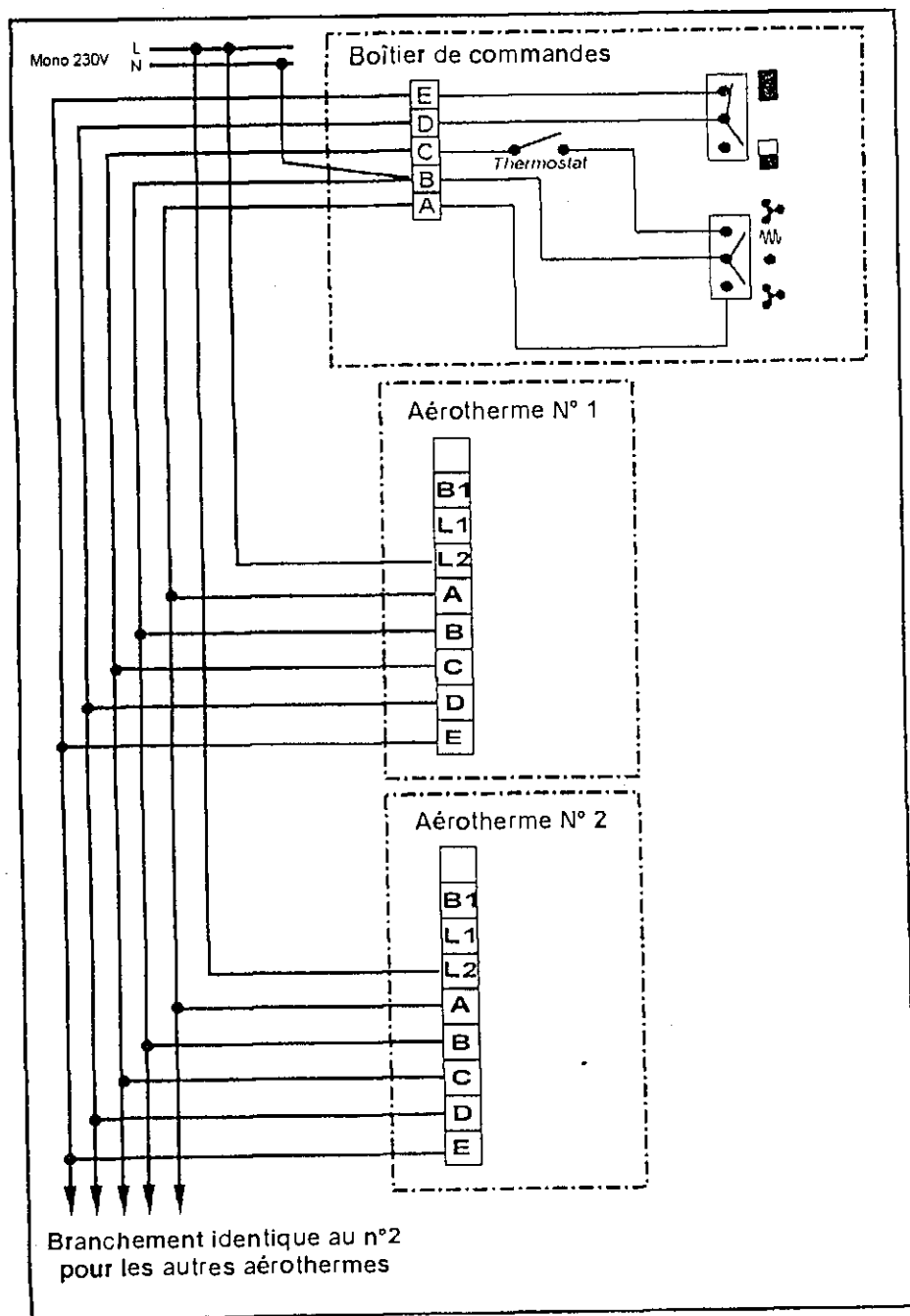
### C) Pilotage de plusieurs aérothermes par un seul boîtier de commandes

230 mono - Tri 230+N - Tri 400V+N



## D) Pilotage de plusieurs aérothermes par un seul boîtier de commandes

Tri 400V sans neutre



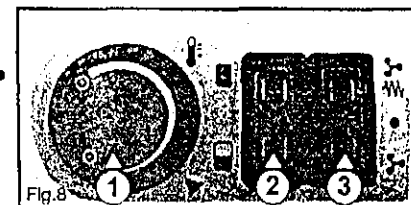
## E. FONCTIONNEMENT AVEC COMMANDE

### A) VENTILATION :

Interrupteur Rep. 3 sur position ventilation froide  
 Les autres fonctions, thermostat et résistance, sont hors circuit.

### B) CHAUFFAGE :

Interrupteur Rep.3 sur position ventilation+chauffage  
 Interrupteur Rep. 2 sur position "demi" par temps doux, sur position "total" par temps froid.



Mettre le bouton 1 en position "+". Vous entendrez les contacteurs de l'aérotherme s'enclencher, le ventilateur ne se mettra en fonctionnement que lorsque les résistances seront suffisamment chaudes pour que le jet d'air chaud soit confortable.

Quand la température souhaitée dans le local sera atteinte, tourner lentement le bouton du thermostat (Rep.1) sur une position plus basse jusqu'à entendre le déclic du thermostat ou du relais situé dans l'aérotherme.

Pour éviter une surconsommation d'énergie, le ventilateur ne s'arrêtera que lorsque la chaleur contenue dans les résistances sera évacuée.

## G. ENTRETIEN

Cet appareil de construction robuste ne nécessite aucun entretien. Toutefois, en atmosphère poussiéreuse il faudra nettoyer régulièrement la grille arrière.

**IMPORTANT :** Pour toute intervention sur l'appareil, couper obligatoirement le courant par l'intermédiaire des dispositifs de coupure omnipolaires du tableau. ( Puissance et commandes )

## CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie Noirof est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Noirof garantit ses appareils de chauffage électrique intégré 2 ans contre tous vices de fabrication, et 1 an pour les autres appareils.

Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les quinze jours ; les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à la charge du constructeur et aucune indemnité ne peut lui être demandée à titre de dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. Le constructeur ne peut en particulier pas être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens, et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge de l'installation des appareils ne lui incombe aucunement.

La garantie enfin ne peut intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits.

Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou d'accidents provenant de négligence, défaut de maintenance ou d'entretien, ou provenant d'une transformation du matériel.

**ASSURANCE DU PERSONNEL :** En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque que cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est strictement limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

**CONTROVERSE :** Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le Tribunal de Commerce de PARIS sera seul compétent.

Ces dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts de vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions de l'article 1417 et suivants.